

**Bulletin d'adhésion ou de don  
ADARA 2019**

À envoyer par courrier postal à l'adresse suivante :  
ADARA - 10 rue Jeanne d'Arc - 07700 Bourg-Saint-Andéol



M<sup>me</sup>  M. ....

Courriel .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone .....

souhaite partager l'aventure d'ADARA et participer à la diffusion de l'accordéon pour la saison 2019 par une **adhésion et/ou un don**, les deux étant indépendants :

**J'ADHÈRE**

La cotisation individuelle et annuelle est fixée à **10 €** Elle donne accès à :

- tarifs réduits de toutes les manifestations de l'association en 2019
- droit de vote à l'Assemblée Générale du 19 janvier 2019

**MONTANT VERSÉ :** ..... €

chèque (libellé à l'ordre d'ADARA)       espèces

**JE FAIS UN DON**  
(un reçu fiscal vous sera remis)

Organisme d'intérêt général, l'association ADARA a obtenu l'habilitation de délivrer des reçus fiscaux ouvrant droit à réduction d'impôts pour les donateurs (66% déductibles des impôts pour les particuliers, 60% pour les entreprises). Aussi, pour ceux qui le souhaitent, nous vous sollicitons pour faire un don, indépendamment de votre adhésion.

Ce don est individuel et nominatif. Il ne donne accès à aucun autre avantage en plus du reçu fiscal.

*Exemple en 3 étapes :*

*Etape 1 : Je fais un don de 30 € à ADARA.*

*Etape 2 : ADARA m'envoie un reçu fiscal de 30€, qui donnera lieu à un avoir fiscal de 20€*

*Etape 3 : Je déclare ce don dans ma déclaration annuelle de revenus => **Le coût final est de 10 €***

**MONTANT VERSÉ :** ..... €

chèque (libellé à l'ordre d'ADARA)       espèces

**Date et Signature :**